



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
UNITE DE GESTION DE PASSATION DE MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 004/ACPI/25/MEDD/PRMP/UGPM

17/04/2025

1. Le MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter : Fourniture de divers consommables médicaux (marché à commande) .

Les Fournitures ou Prestations constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à commande conclu à prix unitaire

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : ANDRIATSARAFARA Clarck Rasoanaivo lalaoharizaka
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Adresse :
- E-mail : cl.andriatsarafara@gmail.com
- Bureau : Bâtiment MEDD , Étage : 4ème , Porte : 408

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, Bâtiment MEDD Antsahavola, Bureau de l'UGPM au 4ème étage, porte 404 moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : dix mille Ariary (Ar 10 000.00)

Le paiement devra être effectué ou son équivalent en monnaie librement convertible auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à Bâtiment MEDD, rue Toto RADOLA, Antsahavola 101-Antananarivo , étage:

4ème / porte: 404 , au plus tard le 06/05/2025 à 10 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à _____, Le 17/04/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics